

ALLIANCE REVENDIQUE auprès de la DCCRS



La généralisation du "lanceur de 40" pour les unités mobiles des CRS



Evènements du 4 avril à Bastia

CRS 18 POITIERS et CRS 31 DARNETAL
ENGAGEES

Une dotation supplémentaire de grilles de protection pour la Corse



ALLIANCE L'UNIQUE DEFENSEUR DES CRS



Section Province 43, Rue Greneta 75002 PARIS
Tel : 01.44.76.96.76 – Fax : 01.44.76.96.66

Le Secrétaire National

Eric MILDENBERGER

Réf. BN/EM/2009.21

Paris, le 17 avril 2009

*Mr le Directeur Central des CRS
Philippe LAUREAU*

7 / 9, rue CAMBACERES

75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur,

Suite aux trop nombreuses blessures dont ont été victimes les policiers de la CRS N° 18 POITIERS, à l'occasion du rétablissement de l'ordre de Bastia du 3 avril dernier, je souhaite apporter une réflexion sur le déroulement des évènements.

En effet mon attention a été attirée sur l'insuffisance des moyens de protection, telles que les grilles de protection qui ont fait cruellement défaut. D'après mes informations deux grilles attelées sur les VR du parc automobile avaient été décrochées sur ordre de la délégation régionale, au moment de l'acheminement du parc automobile d'Ajaccio à Bastia.

Aujourd'hui, et après coup, il n'est pas illogique de se poser la question sur l'opportunité d'une telle décision ! Ordre d'autant plus insensé que la mission attribuée à la CRS 18 était de contenir d'éventuels manifestants sur la place St Nicolas par un barrage ferme puis de les refouler par la suite vers le vieux Bastia.

Comme vous le savez, Monsieur le Directeur, très rapidement après la dislocation de la manifestation, des hordes de voyous, bloqués au niveau de la Préfecture, se sont rendus en direction de la CRS n°18 afin d'affronter l'autorité de l'Etat. Des salves de projectiles ont été lancés sur nos policiers, jets de tirefond, plaques métalliques, cocktails Molotov, explosifs artisanaux agricoles tels que marrons de terre, boules de pétanques contenant des explosifs, pierres et pavés, etc.

Malgré cette situation de crise, les policiers de la CRS 18 ont fait bloc ; faisant preuve une nouvelle fois d'un grand professionnalisme et d'une cohésion infaillible permettant finalement de remplir et mener à bien la mission. Force est restée à la loi, mais à quel prix ? 41 fonctionnaires contusionnés et 6 blessés graves.

Sans vouloir polémiquer inutilement, il me semble néanmoins nécessaire de dénoncer certains dysfonctionnements émanant, semble-t-il, de la délégation régionale (manque de moyen lacrymogène et absence de GLI, absence de matériel de secours – extincteurs, couverture anti-feu-). Il faudra en tirer toutes les conséquences et remédier aux carences constatées, afin de donner les moyens nécessaires et appropriés à nos policiers des CRS dépendant des moyens mis à disposition par les personnels de la délégation régionale Corse.

A ce sujet, il est essentiel d'augmenter le nombre de grilles de protection des VR du parc automobile CRS de Corse. Il devient également urgent de doter nos unités du « lanceur de 40 » fort utile face à de telles situations de désordre.

Persuadé que vous comprendrez le sens de ma démarche ; et dans l'attente de la suite que vous jugerez utile de réserver à la présente,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Eric MILDENBERGER